



MRC de
L'Islet

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2022 RELATIF AU TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC DE L'ISLET

La population de la MRC de L'Islet est informée de **l'entrée en vigueur en date du 16 février 2022** du «**Règlement numéro 01-2022 relatif au traitement des membres du conseil de la MRC de L'Islet**».

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de L'Islet, situé au 34, rue Fortin à Saint-Jean-Port-Joli.

Donné à Saint-Jean-Port-Joli, ce 16^e jour du mois de février 2022.

PATRICK HAMELIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL